

L'hon. M. Martin: Je ferai simplement quelques brèves observations sur une question d'intérêt local dans ma circonscription. Mais avant de les formuler, je tiens à dire au ministre des Postes que lorsqu'il est récemment venu à Windsor pour y officier lors de l'inauguration de la nouvelle annexe au bureau de poste, il a fait, à mon égard, un geste courtois dont je lui suis très reconnaissant. Je le lui ai déjà dit alors, et je tiens à le répéter maintenant, parce que je le remercie de ce que lorsqu'il était à Windsor, en tant que visiteur distingué d'une des collectivités les plus dynamiques du Canada, il a fait preuve envers un député qui ne partage pas ses opinions politiques d'une courtoisie, appropriée à mon avis, et je tiens à lui faire savoir que j'apprécie ce qu'il a dit.

Je n'ai pas dit au ministre alors ce que je voudrais lui dire maintenant, savoir que je suis certain que les archives du ministère permettront de constater que l'ancien député d'Essex-Ouest, feu M. Donald Brown, avait joué un grand rôle, sous l'ancien gouvernement, lors de l'établissement des plans dont l'exécution a abouti à l'achèvement de l'annexe. Je ne voudrais pas minimiser le mérite de tout autre qui aurait été son contemporain, mais j'estime qu'en toute équité envers la mémoire de ce serviteur si actif de l'État, de ce député, les citoyens de Windsor et du comté d'Essex en général, approuveront quelques mots d'hommage à l'égard de ce qu'il a fait pour obtenir l'agrandissement du bureau de poste de Windsor.

Cependant, je veux surtout, en ce moment, demander au ministre de songer à une question que j'ai soulevée d'année en année, savoir qu'il est souhaitable maintenant de songer à construire un bureau de poste dans l'une des collectivités florissantes de la circonscription que j'ai l'honneur de représenter. Je veux parler de la collectivité de Belle-Rivière. Elle est située en bordure du lac St. Clair. Elle a maintenant dans le comté en général, un volume d'affaires et une importance qui, je pense, valent qu'on lui accorde une considération spéciale. J'espère que le ministre verra dans mes paroles aujourd'hui—paroles qui lui rendaient hommage, tout en étant combinées à ma requête—une sorte d'inspiration pour accepter la proposition que je lui demande de reconnaître. J'espère qu'il exercera son influence auprès du ministre des Travaux publics pour lui recommander de construire un bureau de poste à Belle-Rivière.

Lorsqu'il le fera, comme je le pense, j'espère qu'il songera aussi au besoin de construire un bureau de poste maintenant dans le canton de Sandwich-Est, dans le comté d'Essex, collectivité qui a pris, à cause de l'augmentation de sa population, une importance qui, j'en suis sûr, sera confirmée par les dossiers

du ministère. Ce sont des questions qui ne semblent pas aussi importantes que certains des sujets dont le ministre a parlé aujourd'hui, mais je lui assure qu'elles revêtent beaucoup d'importance dans les collectivités dont j'ai parlé.

En terminant mes observations, je signale que le ministre m'a paru un peu dur à l'égard de l'honorable député de Saint-Denis. Je ne pense pas que la Chambre souffre de l'humour du député de Saint-Denis. Je pense qu'il a fait fonction ici de critique très utile des importants services que dirige le ministre. Le ministre ne devrait pas être trop chatouilleux. Il ne devrait pas se froisser du genre de critiques que lui adresse l'honorable député, d'habitude avec un sourire et une pointe d'humour qui l'ont fait aimer de tous les députés. Après tout, l'honorable député de Saint-Denis est un membre distingué de cette Chambre. Il siège ici depuis 1935 et quiconque a d'aussi longs états de service public que lui a certes la compétence voulue pour assumer la succession dans un an ou à peu près, à la suite des prochaines élections fédérales. Je n'ai pas le droit de dire qui sera le prochain ministre des Postes au sein du prochain gouvernement libéral, mais j'imagine que l'apport de l'honorable député de Saint-Denis, lui donne un droit tout particulier à la succession, étant donné la façon dont il s'est distingué comme critique du ministère des Postes sous le règne du ministre actuel et du présent gouvernement.

J'espère qu'avant qu'il quitte ce poste pour devenir sous-ministre, ou lors de la démission du présent régime, le ministre des Postes prendra des dispositions pour faire construire un bureau de poste sur les rives du lac St. Clair, dans la municipalité de Belle-Rivière, et qu'il dotera Sandwich-Est du genre d'immeuble qui s'impose. J'espère qu'à l'ouverture du bureau de poste de Belle-Rivière, et à celle du bureau de poste de Sandwich-Est, comme cela arrivera je pense, non seulement j'espère, mais je suis sûr que le ministre des Postes me témoignera, lors de l'inauguration de ces immeubles, la même bienveillance qu'il m'a montrée si généreusement, l'autre jour, lorsqu'il est venu à Windsor.

M. Chambers: Comme le député est parti d'un si bon pied, il pourrait peut-être dire quels autres membres du cabinet il a dans l'idée.

L'hon. M. Martin: A mesure que nous étudierons les crédits des autres ministères, je me ferai un plaisir de les nommer.

M. Howard: Monsieur le président, je suis sûr que le ministre des Postes a écouté avec beaucoup d'intérêt et une certaine préoccupation les observations du député d'Essex-Est.